



VILLE DE WIMILLE

DEPARTEMENT
du Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT
de Boulogne-sur-Mer

Canton de Boulogne Nord-Est

Tél. 03.21.32.02.76
Fax 03.21.32.17.88

NOTE n° 4 A L'ATTENTION DES ELUS

dont le mandat a été prorogé et à ceux élus le 15 mars 2020

SUR LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Nos réf. : AL/JLG/MH
Dossier suivi par Morgan HENNION

Cérémonies commémoratives et républicaines :

Suivant les recommandations de l'Association des Maires de France, la cérémonie du 8 mai se tiendra en présence uniquement du maire accompagné d'un porte-drapeau volontaire. Ils se recueilleront et déposeront une gerbe au monument aux morts.
Les édifices publics seront quant à eux pavés comme il se doit.

Services à la population :

La célébration des mariages (ainsi que l'enregistrement des PACS) doit en principe être reportée jusqu'au 24 mai 2020, sauf urgence appréciée par le procureur de la République.

La ville a répondu positivement à la proposition du Président du Conseil Régional de distribuer les masques que celui-ci a commandé, de même qu'elle s'est inscrite dans les offres de centrales d'achat de l'Etat, du Conseil régional et de la CAB.

Éducation :

L'accueil des enfants de personnel soignant et de forces de l'ordre sera reconduit lors de la prochaine rentrée et jusqu'au 11 mai. Pour la suite nous sommes en attente des instructions du Rectorat.

La campagne pour les inscriptions scolaires pour la nouvelle année scolaire se poursuit de même que le traitement des demandes de dérogation scolaire qui, elles, font l'objet d'une étude au cas par cas. Bonne nouvelle : pas de fermeture de classe pour la rentrée de septembre 2020.

Logement :

En matière de logement les réunions avec les bailleurs sociaux s'effectuent à distance selon le procédé de visioconférence.

CCAS :

Il faut noter que l'élan de solidarité envers nos aînés par le portage des courses et des médicaments à domicile suit son cours.

Une nouvelle prise de contact avec les personnes âgées isolées est de nouveau en cours pour éviter l'isolement de certains.

Environnement :

Ce jour la CAB a déposé sur le parking de la mairie une benne pour les déchets verts uniquement et destinée à la population. Elle a dû être changée en milieu de journée vu le succès de sa présence.

Une nouvelle date devrait être proposée début mai.

Entretien normal des surfaces engazonnées de la commune.

Mise en place d'un gazon spécifique auxiliaire, favorisant l'accueil de pollinisateurs, aux pieds des fruitiers du jardin de la mairie.

Tuteurage des fruitiers de la plaine d'Houlouve réalisé.

La taille des fleurs à bulbes a été réalisée, ce qui permettra une régénération des bulbes et un fleurissement optimale les années suivantes.

L'APCO poursuit son action sur l'engazonnement le long de la rue Léon Sergent.

Travaux :

Les équipes techniques ont effectué le déménagement du mobilier actuel de la médiathèque du centre vers les écoles (Fleurs et Dely) dans l'attente de la réception du nouveau mobilier vers le 11 mai.

Le chantier des Rues Milhamont et Père Halluin poursuit son cours avec toujours l'intervention de l'entreprise Ducrocq TP.

Les enrobés sur le parking de la rue Révérend Père Halluin ont été posés.

Nous sommes toujours en attente d'information pour le pavage.

Ont débuté aussi cette semaine les travaux de réaménagement du bureau du secrétariat dans le cadre de la pose d'une cloison pour le service culturel.

Les terrains de pétanque de la plaine d'Houlouve ont été « travaillés » pour favoriser les infiltrations d'eau, ne reste qu'à faire le nivellement des terrains ainsi que le changement des poutres de délimitation des terrains.

Jeunesse :

L'accueil de loisirs mis en place à l'Espace Associatif Franck Lefebvre, touche à sa fin avec un retour positif de l'ensemble des participants (animateurs, enfants, parents).

En prolongation des animations organisées pour Pâques, il a été procédé à la distribution des chocolats suite à la chasse aux œufs virtuelle. Les animations autour de la mascotte PAWI et de l'élaboration d'une bande dessinée se sont poursuivies, enfin il a été communiqué sur le site Internet depuis le 21 avril des futures actions préparées en direction de la jeunesse.

Côté Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), ceux du mercredi ne sont toujours pas autorisés par la Direction Départementale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale (DDJCS), en revanche pour cet été c'est possible avec en condition le strict respect des gestes barrières ; ces accueils devront également tenir compte voire créer un partenariat avec les actions de l'Éducation Nationale (mais tout cela peut encore changer).

La colonie de vacances reste en suspend avec une attente de retour de la part de la DDJCS.

Associations :

Suite à l'avis positif des membres en exercice de la commission « associations », il sera versé prochainement aux associations une avance de subvention sur la base de 30 % du montant accordé en 2019. Il est actuellement procédé à l'analyse des dossiers 2020 (dont les comptes par un expert-comptable ; celui-là même qui avait conseillé les associations sur la méthode à suivre) en vue de pouvoir présenter rapidement les dossiers en commission pour l'attribution définitive des subventions en même temps que le budget.

Police Municipale :

Les missions de nos agents demeurent inchangées, il leur a été demandé d'être plus particulièrement vigilant sur les faits et problèmes d'ordres domestiques.

Actuellement un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) renforce notre équipe car un des agents devait être en formation. Celle-ci étant décalée, le contrat de l'ASVP prend fin le 30 avril prochain. Il sera de nouveau recruté comme de coutume.

Fonctionnement Municipal :

La commune vient de faire l'acquisition de matériel quant à la tenue de réunion en visioconférence, cela permet dès maintenant aux services et adjoints de pouvoir organiser des réunions en toute sécurité ce qui permettra de réunir le Conseil Municipal sous cette forme si cela nous est demandé.

A cet effet le bureau municipal a repris son rythme de réunion hebdomadaire en visioconférence pour l'instant.

Toujours via le système de visioconférence, il va être procédé aux entretiens avec les postulants au poste de responsable du Centre Technique Municipal dans les plus brefs délais, l'agent partant le 1^{er} juin.

Il est en cours d'élaboration un Plan de Continuité d'Activités avec les services pour assurer au mieux la sortie du confinement et parer à toutes nouvelles crises. Celui-ci sera assorti de fiches réflexes à mettre en œuvre lors de celles-ci. Il sera diffusé après passage en Comité Technique (équivalent du Comité social et économique des entreprises) qui se réunira la semaine prochaine.

En matière de culture, les événements de ce premier semestre sont annulés et d'ores et déjà un travail de reprogrammation a été entrepris pour accueillir les artistes et les spectacles qui auraient dus se produire, dès 2021, le calendrier du second semestre 2020 étant clos.

Plus généralement, il faut préparer l'après confinement et nous savons que nous serons les acteurs majeurs de celui-ci. La population l'a bien compris et nous questionne beaucoup sur les modalités notamment sur la fourniture des masques. Dans une période où les rumeurs et fausses informations sont nombreuses, nous préférons toujours attendre les validations officielles pour communiquer et éviter la cacophonie et les déceptions.

Bon week end

A Wimille, le 24 avril 2020

Le Maire,



Antoine Logié